

HE 05-2023A-FS-01-01

**Examen final Automne 2023**

*Après avoir répondu aux questions suivantes (10 points), vous proposerez une introduction rédigée ainsi qu’un plan détaillé (I., A. avec titres précis) pour le commentaire du document ci-dessous (10 points) :*

**Question 1 :**

À quoi et à qui fait référence l’auteur, hors du monde de l’industrie, lorsqu’il évoque le « rôle social » (note 2, l. 5 et titre de son ouvrage) de l’ingénieur ? (2 points)

**Question 2 :**

De quel(s) grand(s) courant(s) de pensée sociale de la fin du XIXe siècle Lamirand s’inspire-t-il pour son rôle social de l’ingénieur ? De quel courant politique postérieur à la Première Guerre mondiale s’inspire-t-il, notamment aux l. 57-62 ? Citez des noms de personnages (homme politique, auteur, ingénieur) à l’appui (2 points)

**Question 3 :**

Quelle vision Lamirand a-t-il du patronat et quelle influence les événements de 1936, que vous rappellerez, a-t-elle sur l’évolution de cette vision ? (2points)

**Question 4 :**

Comment Lamirand perçoit-il le communisme (russe ou français) et au-delà le Front Populaire ? (1 point)

**Question 5 :**

Pourquoi Lamirand pense-t-il les ingénieurs comme un « tiers parti » (expression hors du texte mais sous-entendue dans ce dernier) ? Quels sont les éléments du texte (citez les lignes) qui renvoient à cette idée ? À quelle période historique compare-t-il alors explicitement la situation française de 1936 et qu’en déduisez-vous sur le rôle qu’il souhaite voir jouer aux ingénieurs ? (3 points)

**Question bonus :** quand, pourquoi et dans quelle branche industrielle sont apparus les premiers délégués ouvriers (à la sécurité) en France ?

Georges Lamirand, *Le Rôle social de l’ingénieur, scènes de la vie d’usine*, Desclée et cie, Paris, 1937 (seconde édition), pp. 247-251.

« Dans chaque entreprise, le jour où commença l’occupation[[1]](#footnote-1), les délégués ouvriers se dirigèrent droit vers le bureau du patron. C’est à lui qu’ils remirent directement les cahiers de revendication, c’est avec lui qu’ils discutèrent les termes des accords provisoires, c’est avec lui qu’ils signèrent les premières conventions collectives. L’ingénieur ? Il n’en était plus question. Le patronat, surpris et débordé par les événements, n’avait qu’une idée : régler au mieux et au plus vite, arrêter le torrent qui menaçait de tout emporter, s’en tirer avec le moins de dégâts possible. […]

Abandonnés par le patron, les ingénieurs ne le furent pas moins par le personnel, qui profita de l’occasion pour laisser se manifester des ressentiments contenus durant de longs mois. […]

Délaissés par les uns et par les autres, les ingénieurs prirent conscience […] de former un tiers parti menacé des deux côtés dans la triste position du fer coincé entre le marteau et l’enclume. Devant ce danger, ils résolurent de s’unir et se groupèrent dans différents syndicats dont les 8/10e formèrent une fédération générale fermement résolue à maintenir leur indépendance[[2]](#footnote-2). […]

Sa position [de l’ingénieur] devenait donc de plus en plus fausse[[3]](#footnote-3) et son autorité diminuait au fur et à mesure qu’il semblait devenir un rouage dont on pourrait se passer. Il n’était pour rien dans les hauts salaires obtenus aux contrats collectifs : l’ouvrier le devait à la hardiesse de son délégué ou à la générosité (pour ne pas dire à la faiblesse) de son patron. Lui qui, pendant des années, avait lutté pied à pied sur l’ordre et dans l’intérêt de ce patron pour réduire les salaires voyait brusquement s’ouvrir toutes grandes les écluses des augmentations, au détriment de sa popularité et de son prestige. […]

*Le rôle social continue[[4]](#footnote-4)*

Est-ce à dire que l’ingénieur doit renoncer à remplir ce rôle d’animateur commun, que nous avons préconisé pour lui, du capital et du travail. […] L’ingénieur veut être fort pour mettre sa force au service de l’ordre et de la paix.

Il continuera avec la même conscience à exercer l’autorité que lui a confiée le patronat, et il assurera comme par le passé la marche la meilleure des usines ; mais il a été douloureusement mis en garde par certaines défaillances et par de dangereux « lâchez tout » de quelques patrons devant les sommations ouvrières ; il a souffert de cette mise à l’écart dont il a été l’objet, en bien des endroits, du fait de l’autorité débordantes de certains délégués ouvriers. Il veut être, à son rang et dans la limite des ses fonctions, un chef responsable, mais respecté. Et c’est pourquoi il se range dans des syndicats à l’abri de toute influence patronale.

Par ailleurs, il reste d’un cœur égal l’ami de ses ouvriers, dont il connait mieux que personne les besoins et les possibilités. Il les dirigera avec ce sens humain qui respecte autant la dignité du plus humble que celle du plus puissant. Il les aidera à occuper progressivement dans la production une place conforme à leurs droits, à leurs capacités, à leurs mérites ; comme eux, il « loue ses services », il comprend donc qu’il est juste que chacun soit intéressé à l’entreprise, en rapport avec les services rendus, et, sur ce terrain encore, il sera à leurs côtés ; mais il ne veut pas s’affilier à leur organisation syndicale parce que, ce faisant, il compromettrait irrémédiablement son autorité […]. Il n’a pas oublié qu’en régime soviétique, avant 1932, l’ingénieur donnait en subalterne des conseils techniques à l’ouvrier délégué du parti communiste, qui était le vrai chef de l’atelier. Il a trop la mystique de son rôle pour abdiquer. Et c’est pourquoi il se range dans des syndicats à l’abri de toute influence des organisations ouvrières.

Dans le monde nouveau qui s’organise, l’ingénieur sera donc plus que jamais la charnière de forces de la production.

Son syndicalisme n’a qu’un but : lui permettre de remplir avec toute l’autorité nécessaire et sans être inquiété la mission de plus en plus délicate qui lui est réservé dans l’économie. […] Il lui suffira pour cela d’appliquer les règles qu’une expérience éprouvée nous avait autorisé à lui conseiller : qu’il soit plus que jamais un technicien de valeur et un chef indiscuté, que son commandement soit ferme, juste et humain. Qu’il exige de son personnel, dans les limites de l’équité, le rendement maximum sans lequel aucune industrie ne peut vivre et se développer. En échange, qu’il assure à ses hommes une sécurité et un bien-être grandissant. Et, surtout, surtout, que les ouvriers sentent que de tout son cœur *il les aime* ; seul, cet amour peut les sauver d’une mystique révolutionnaire qui leur serait fatale.

Nous sommes à une heure trop grave pour laisser dans nos usines des chefs médiocres. Dans l’intérêt général, il faut éliminer les incapables. Nous avons besoin, dans nos ateliers, d’ingénieurs ardents, enthousiastes, généreux ; mieux même : *magnétiques* ; capables d’entraîner derrière eux leur équipe confiante et résolue. Jamais l’industrie n’a eu un si grand besoin de chefs, de vrais chefs. Jamais le rôle de l’ingénieur ne s’est montré aussi difficile ; mais jamais sa mission n’avait atteint une telle grandeur. »

1. *des ateliers par les ouvriers en 1936 (note de votre enseignant à ne pas commenter).* [↑](#footnote-ref-1)
2. Note de l’auteur à commenter : « Il existait à ce moment trois unions syndicales d’ingénieurs dont la plus importante était l’Union Sociale des Ingénieurs Catholiques, l’U.S.I.C. groupant plus de 9 000 membres. On sait la grande œuvre réalisée par l’U.S.I.C. depuis trente ans, les importantes enquêtes qu’elle a menées et son magnifique effort pour éduquer les ingénieurs à leur rôle social. L’U.S.I.C. présentait l’inconvénient, au point de vue syndical, de mélanger des ingénieurs patrons et des ingénieurs salariés. Il fallait permettre à ces derniers de former un groupement absolument indépendant qui puisse prendre, les mains libres et sans arrière-pensée, la défense de ses membres. Le S.I.S. (Syndicat des Ingénieurs Salariés) fut créé aussitôt. Dans un bel esprit de solidarité, il ouvrit ses portes à tous les ingénieurs non-patrons, quelles que soient leurs opinions philosophiques et religieuses et mit aussitôt à profit les possibilités de la loi sur les contrats collectifs. C’est lui qui prit la part la plus active aux négociations des différentes conventions pour ingénieurs. […]

Signalons aussi la très belle idée […] de la création d’un « Ordre des Ingénieurs ». Elle ne peut manquer d’aboutir. [↑](#footnote-ref-2)
3. *Car il est exclu des négociations entre représentants ouvriers et représentants patronaux (note de votre enseignant à ne pas commenter).* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Ici comme ailleurs, les italiques sont de Lamirand (note de votre enseignant à ne pas commenter).* [↑](#footnote-ref-4)